

FICHE N°3 : CONDUITE EN MONTAGNE OU ZONES ACCIDENTÉES

LES 2 QUESTIONS DE LA FICHE N°3

- Dangers ?
- Précautions ?

DANGERS :

Les risques de la conduite en montagne ou zones accidentées peuvent être liés à l'infrastructure routière, à la nature des véhicules / ensemble de véhicules, à la météorologie :

- La déclivité : risques liés à l'énergie cinétique, augmentation de la vitesse qui peut en résulter ...
- Les croisements : délicats selon l'infrastructure et le véhicule ou ensemble de véhicules concerné (largeur de la voie par exemple), les usagers croisés (surprise, méconnaissance des règles du code de la route ...)
- Les trajectoires en virages.
- Les autres usagers (véhicules légers et lourds, véhicules spéciaux de déneigement ...).
- Risque d'échauffement important des systèmes de freinage si mauvaise utilisation du ralentisseur, frein moteur, système de freinage ...
- Surchauffe moteur lors des montées.
- Risques liés à la neige, au brouillard ou au verglas.
- Masse du véhicule importante, nature du chargement ...

PRÉCAUTIONS :

La conduite d'un véhicule lourd requiert une attention toute particulière.

- Réduire et adapter sa vitesse à la déclivité.
- Adapter les rapports de boîte de vitesses en fonction de la déclivité (frein moteur), savoir utiliser les possibilités d'une transmission avec changement de vitesses automatique ...
- Utiliser correctement les freins et ralentisseurs, savoir utiliser les possibilités techniques de ralentisseurs / freins combinés ...
- Posséder les dispositifs antidérapants adaptés (chaînes, pneus à crampons) selon la réglementation et les prévisions.
- S'informer de l'état des routes, et de l'ouverture ou de la fermeture de certains itinéraires (cols ...).
- Préférer, selon les possibilités, les tunnels routiers aux passages des cols.
- Prévenir (avertisseur sonore, appels feux).